



Association pour le Développement de la Culture et des Loisirs des Jeunes de la Chapelle



Projet Associatif



Projet rédigé par le conseil d'administration
et les salariés, et validé lors de l'Assemblée Générale
du 22 juin 2012

Siège social et bureaux : 76, rue Philippe de Girard 75018 Paris

Tél : 01.46.07.61.64. / Fax : 01.46.07.29.53 / Email : adm.adcljc@wanadoo.fr

N° SIRET 784 757 015 00044 Code APE 9499Z

L'ADCLJC a décidé en 2012 d'actualiser son projet associatif, après deux années qui ont profondément interrogé son organisation. Pour cela, elle a mis en place des groupes de réflexion entre bénévoles et salariés pour faire collectivement le point sur l'association, son histoire, sa politique, ses valeurs, ses actions, ses projets...

Le présent document rend compte de cette démarche. Il a pour objectif de rendre facilement lisible sa position tant par l'ensemble de ses membres, qu'ils soient professionnels ou non, que par les jeunes s'ils le souhaitent, les familles, les partenaires, les autorités de contrôle et de tarification, ou toute autre personne intéressée par son action.



VI. Les perspectives de l'ADCLJC

Forte de son expérience et de sa volonté de se mettre au service des populations les plus vulnérables, l'ADCLJC persévère dans son action et sa prise d'initiative. Dans les années futures, celle-ci pourra prendre la forme :

- de nouvelles propositions d'action sur les quartiers déjà couverts : chantiers éducatifs, formation...;
- de réponses à des appels à projet s'ils entrent dans le champ de ses compétences ;
- de propositions de séances de réflexion ouvertes à des partenaires et des publics afin de partager son intérêt pour la recherche sur les évolutions sociales, la famille, la jeunesse... ;
- d'un effort pour renouveler sa vie associative et mobiliser de nouveaux administrateurs pour continuer l'aventure ;
- et toujours, de continuer à donner des raisons d'agir aux jeunes dans les quartiers populaires de Paris et de les accompagner dans ce que grandir veut dire...



IV. Le fonctionnement de l'association

L'ADCLJC est composée d'administrateurs tous bénévoles. Compte tenu de l'augmentation constante des exigences administratives et de la diversification des règles, leur tâche devient de plus en plus délicate. Malgré cela, en s'appuyant sur une Direction et un siège social renforcé, les administrateurs de l'ADCLJC peuvent rester en contact direct avec les réalités des territoires et les problématiques des publics.

Le Conseil d'Administration est élu par l'assemblée générale annuelle avec renouvellement de ses membres selon les modalités fixées par les statuts. Il est composé conformément à la décision des membres fondateurs et aux statuts, de personnes physiques uniquement.

Le bureau est l'émanation du Conseil d'Administration, il assure la gestion courante de l'association. Il se réunit en moyenne deux fois par trimestre sur convocation. La Présidente et la Direction du service maintiennent entre elles une relation constante pour assurer un bon pilotage de l'association.

L'association a créé un site internet www.adcljc.org.

V. La relation avec les pouvoirs publics

L'association, principalement à travers sa Présidente, est l'interlocuteur privilégié des autorités de contrôle et de tarification (DASES) comme de la Mairie de Paris et ses services pour toutes les questions à portée politique ou stratégique. Elle délègue à la Direction le suivi opérationnel des décisions et des orientations.

Sur la base de ses observations recueillies sur le terrain par les professionnels et les bénévoles, l'association informe les pouvoirs publics, afin de contribuer à l'évolution des politiques publiques.

I. Une histoire, un engagement et une expérience au service des jeunes et des familles

L'ADCLJC réunit des personnes de la société civile, qui veulent s'engager auprès des jeunes et des familles des quartiers de Paris, en privilégiant l'action éducative et la solidarité.

Ses statuts lui donnent comme principaux objectifs :

- « *d'accueillir les jeunes de la rue, quels qu'ils soient et quels que soient leurs problèmes, de faire en sorte qu'ils se prennent en charge eux-mêmes et d'agir en tenant compte de leur environnement social et familial ;*
- *d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes et développer leur personnalité ; de se préparer à devenir actifs et responsables d'une communauté vivante »...*

Sur cette base, des bénévoles et des salariés se relaient depuis sa création le 28 juin 1968 à Paris, pour faire vivre cet engagement au quotidien.

II. Une action qui s'appuie sur des valeurs

L'ADCLJC intervient dans le champ de l'action socio-éducative principalement par des actions qui s'adressent :

- *d'une part à l'enfant ou au jeune dans sa singularité,*
- *d'autre part selon les cas, à son milieu proche : familles, autres jeunes, voisinage, habitants, associations...*
- *et aussi à son environnement (communauté, quartier...) pour qu'il évolue lui aussi en même temps, et dans le même sens, que les jeunes accompagnés.*

Cette action n'est pas seulement technique, elle s'appuie sur un ensemble de valeurs :

→ Liées à l'éducation populaire ...

L'ADCLJC a toujours voulu promouvoir l'émancipation par la solidarité, la proximité et l'accès à la culture. Consciente que certaines situations sont injustes sur le plan social ou individuel, elle n'accepte pas l'exclusion ou la marginalité comme une fatalité. Elle croit dans la possibilité des personnes à prendre en main leur destinée, à dépasser leur condition, et elle s'engage auprès d'eux pour leur permettre d'y parvenir.

L'action de l'ADCLJC est immergée dans les quartiers populaires du 18^{ème} arrondissement de Paris avec de très fortes identités, d'abord à La Chapelle puis à la Goutte d'Or. Les connaissant bien, elle tient compte de la particularité de chacun de ces territoires, de ses modes de fonctionnement et de ses dynamiques. En s'appuyant patiemment sur le développement de réseaux naturels, souvent fragiles et peu visibles, elle privilégie l'approche collective des problèmes sociaux et de leur modes de régulation pour créer des processus d'émancipation accessibles par les personnes qui en ont besoin, sans faire de prosélytisme ni politique ni religieux.



→ La connaissance et le respect des droits fondamentaux

Dans des quartiers aux fonctionnements complexes, l'ADCLJC s'attache à ce que les personnes, quels que soient leur âge, leur sexe, leur condition se pensent comme des sujets de droit. Pour cela, elle pousse à ce qu'ils les connaissent, et puissent les faire respecter quand ils sont malmenés, notamment la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant.

→ L'adaptation à l'évolution des besoins : promouvoir la transversalité

Les quartiers de Paris connaissent des évolutions rapides et hétérogènes qui font émerger des besoins parfois contradictoires, non seulement entre les jeunes et les adultes mais aussi entre les nouveaux habitants et les anciens, qui peuvent se sentir mis à l'écart. Par une connaissance approfondie de la réalité qui ne s'arrête pas à l'évènementiel ou à la superficialité des choses, l'ADCLJC est un témoin privilégié de ces évolutions et s'attache à en tenir compte dans la conception de ses réponses qui ne sont pas la simple reproduction de ce qui a déjà été réalisé. Dans un climat général de repli social (communautaire, territorial, économique...) elle favorise tout ce qui produit du décloisonnement entre les tranches d'âges, entre les communautés, entre les quartiers.

→ L'évaluation et la capacité de réflexion

Face à l'importance des problèmes à prendre en compte, l'ADCLJC veille à ce que les professionnels ne soient pas ensevelis par le quotidien et trouvent le temps nécessaire à l'analyse et l'évaluation de leurs pratiques. De manière régulière avec le soutien d'intervenants extérieurs, ou de manière plus ponctuelle, dans des séminaires thématiques qui réunissent à la fois les bénévoles et les salariés, ils travaillent sur la compréhension des évolutions sociales et sur l'adaptation de leurs outils pour rester utile aux publics.

III. Les responsabilités particulières que se donne l'association

Comme personne morale, en plus des obligations légales qui lui incombent, l'ADCLJC veut plus particulièrement engager sa responsabilité dans plusieurs domaines :

→ L'honnêteté et la qualité du travail accompli

La première responsabilité de l'association consiste à garantir l'honnêteté et la qualité du travail accompli par les intervenants qui agissent en son nom. Pour cela, elle est attentive :

- au respect des valeurs exprimées dans son projet associatif,
- au respect des missions qui lui sont confiées,
- à la compétence des intervenants qu'elle mobilise dans le cadre de son action,
- à la qualification des professionnels,
- à la professionnalisation de son fonctionnement que présente le projet de service,



→ La place et le respect des personnes accompagnées

La place des publics est au centre des préoccupations de l'ADCLJC. Face aux difficultés qu'ils rencontrent, les jeunes des quartiers populaires et leurs familles, ont besoin d'être soutenus, accompagnés, éduqués, considérés, sans jugement sur la nature de leurs situations. Principalement dans des contextes agités, l'association s'implique pour qu'ils ne deviennent ni les boucs émissaires des tensions d'un quartier, ni l'enjeu de luttes l'influence entre structures ou intervenants.

→ Liées à la prévention spécialisée...

Du fait de son histoire, l'ADCLJC est fortement marquée par la culture de la prévention spécialisée dont elle a épousé toutes les évolutions depuis plus de 40 ans.

Dans le cadre de cette mission confiée par la DASES, l'ADCLJC cherche à mettre en place des réponses pour faire face aux difficultés des jeunes pris dans des processus de tensions ou de ruptures, et qui ne trouvent pas de solutions dans les dispositifs de droit commun.

Les jeunes sont approchés individuellement ou collectivement dans leur milieu de vie (espaces publics, familles, groupes de jeunes, quartiers) principalement dans une démarche « d'aller vers » (le travail de rue, la présence sociale) alors qu'ils n'ont pas forcément de demande particulière. La relation proposée est de nature éducative. Dans une dynamique de promotion sociale, elle vise à leur permettre de dépasser les difficultés qu'ils rencontrent, d'accéder aux autres dispositifs et de conquérir leur autonomie.

Chaque fois que cela est possible, des actions collectives sont élaborées avec les jeunes et leurs familles en articulation avec les acteurs locaux. Car la prévention spécialisée n'a pas vocation à gérer des actions pérennes. Elle doit toujours se situer dans une perspective de relais avec les acteurs, les institutions et les territoires concernés.

Ne disposant pas de mandat contraignant (la libre adhésion), c'est la construction d'une relation de confiance avec les publics qui lui sert de fondement. Celle-ci oblige à respecter la confidentialité et la discrétion sur les éléments confiés par les publics dans le cadre de cette relation librement établie.

→ Liées à la jeunesse ...

L'ADCLJC milite pour que chaque jeune soit toujours considéré comme un être en devenir. Quels que soient sa situation ou ses comportements, l'ADCLJC lui offre la possibilité de changer en l'accompagnant dans son processus de socialisation et de responsabilisation. Soucieuse de ne pas laisser les jeunes s'enfermer dans des processus de repli ou de découragement, elle veille à leur permettre de s'inscrire progressivement, mais pleinement, dans la société. Pour cela elle favorise une complémentarité des approches, soit en interne avec l'expérience des espaces jeunes qui articulait prévention spécialisée et animation de proximité au sein de l'association. Soit en externe en travaillant conjointement avec les autres interlocuteurs de la jeunesse sur les territoires.

→ Liées à la commande publique...

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée par la DASES pour la prévention spécialisée, comme ce fut le cas dans le cadre de la délégation de service public des Espaces Jeunes par la Mairie de Paris (2004-2012), l'ADCLJC attache de l'importance à la loyauté dans sa relation à la commande publique. Autant sur le plan de la rigueur budgétaire, du respect des lois et des principes républicains, de la clarté dans l'affichage de ses modes de fonctionnement ou de ses prises de positions, elle travaille constamment pour éclaircir ses positions, les évaluer et adapter son organisation aux nouveaux enjeux politiques et sociaux.

Elle participe et contribue activement aux différentes instances partenariales, et aux dispositifs publics en relation avec ses missions et les territoires sur lesquels elle intervient. Bien qu'elle ne veuille pas se positionner comme un simple prestataire de la puissance publique, mais dans une perspective de mobilité et de créativité, elle souhaite mettre ses savoir-faire au service d'autres territoires et d'autres projets, en répondant des appels à projet dans le champ de ses compétences.

→ Liées à la considération des autres ...

Pour inscrire les jeunes dans la cité, l'ADCLJC se doit d'être fortement inscrite dans des réseaux et de savoir travailler avec d'autres. Elle a la conviction que son action préventive ne prend de la valeur que parce qu'elle est précédée et poursuivie, par l'action d'autres intervenants de toute nature, professionnalisés ou pas.

Ainsi, elle est membre de plusieurs structures qui poursuivent les mêmes objectifs et s'investissent dans la vie des quartiers, comme :

- le Conseil d'administration de la « Salle St Bruno » (regroupant 17 associations de la Goutte d'or) et de la « coordination inter associative Goutte d'Or » ;
- le « collectif d'animation des jardins d'Eole » et du « groupe de pilotage » pour la Fête du quartier La Chapelle ;
- le Conseil d'administration de l'Union Parisienne de Prévention Spécialisée.

